

Alloection

Prononcée par l'abbé A. Martin, lors de la bénédiction du drapeau du Cercle Sacré-Cœur, dimanche, le 31 mai dernier.

MESSIEURS,

Il est bien admirable de constater comment Dieu, après avoir donné l'être au monde et à la créature, veut encore descendre à gouverner ce monde par des lois qu'il a lui-même établies, régler le sort des individus comme des nations, et par une action constante, universelle, conduire toutes choses à des fins dignes de sa haute sagesse. Non content d'avoir abandonné l'homme à son propre conseil, ainsi s'exprime la Sainte Ecriture, il a pris le soin de diriger cette liberté même dont l'homme est si souvent tenté d'abuser, et il le fait en confiant à son Eglise, qu'il inspire à cet effet et institue l'organe authentique de sa divine Providence, le soin de nous suivre jusque dans les moindres détails de notre vie, de s'emparer de notre temps, de nos saisons, comme de tous nos jours, d'imprimer sur toutes nos œuvres et sur toutes nos institutions le sceau caractéristique de l'esprit chrétien.

Qui ne croirait, messieurs, à l'efficacité du ministère de l'Eglise, en vous voyant réunis dans le lieu saint pour célébrer dans une cérémonie religieuse l'accomplissement d'un fait qui pourtant n'appartient pas à l'ordre religieux ? Pourquoi, membres de l'Alliance Nationale, du Cercle Sacré-Cœur, au lieu de fêter par des réjouissances purement profanes votre victoire si bien méritée, venez-vous spontanément demander à l'Eglise de consacrer par une bénédiction solennelle le gage précieux et magnifique qui a récompensé vos efforts généreux et votre bienfaisant travail ? Je vous demande pourquoi, et, en même temps, je vous dis : Vous avez bien fait ; vous avez raison. Je vous en félicite, car vous avez compris que cela appartient à l'Eglise, qu'elle a le droit d'examiner vos œuvres, de les approuver et de les bénir.

Tous les hommes sans exception, ayant la même fin immédiate, qui est la connaissance et l'amour de Dieu par le libre exercice de leurs facultés spirituelles, et la même fin dernière, qui est la possession de ce même Dieu, l'Eglise, qui doit conduire tous les hommes à leur fin, est établie par son divin fondateur, quoi qu'en disent ses ennemis et quoi qu'ils fassent contre elle, la reine du monde, la puissance universelle. Planant du sommet du Calvaire sur le monde ancien

et sur le monde nouveau, elle embrasse de son regard tous les siècles et tous les peuples, et se rend ainsi maîtresse absolue de l'histoire.

Par la foi dont elle a le précieux dépôt et sans laquelle la raison ne saurait être fournie adéquatement des éléments nécessaires à sa parfaite culture, elle s'assure un empire inébranlable dans le monde des intelligences, pendant qu'à la lumière de ce même flambeau de la foi, développant une doctrine infaillible, sur les devoirs autant que sur les droits de l'homme, elle se montre seule capable de procurer le progrès moral des individus et des peuples.

Vous n'ignorez rien de tout cela, messieurs, mais c'est à l'Eglise surtout comme à la plus haute puissance sociale que vous vous adressez en ce moment, et Elle-même, en encourageant et en béniissant vos nobles efforts, se montre à vous sous son jour le plus vrai. Que dis-je ? c'est toute sa vie qu'elle vous découvre. Car la bienfaisance ou la charité, qui est le principe qui vous régit et qui sert de base à votre société, qu'est-ce ? si ce n'est l'âme de l'Eglise ? Charité ! ce mot est exclusivement chrétien ! Qui pourrait le nier ? Les anciens connaissaient et pratiquaient une sorte de philanthropie ; on trouve dans leur histoire des exemples de nobles caractères et de hautes vertus civiques ; mais ils ignoraient la charité. Entre le riche et le pauvre, surtout entre le maître et l'esclave, il y avait plus qu'une disparité de condition sociale : on voulait y voir jusqu'à une différence spécifique. Le pauvre et l'esclave étaient aux yeux du riche propriétaire, non pas une personne, mais une chose, un instrument animé sur lequel il avait droit de vie et de mort, et dont il ne considérait la perte que comme celle d'un animal domestique quelconque.

La loi mosaïque renfermait bien aussi pour les Hébreux, l'obligation de pratiquer l'hospitalité, de laver les pieds du voyageur et de le servir à table, de dépenser même en aumônes le superflu de leurs biens ; mais, comme le sens du mot "prochain" était alors bien plus étroit ! Notre-Seigneur lui-même le fait remarquer dans son discours sur la montagne où il dit au peuple : "Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain, et vous haïrez votre ennemi. Voilà ce que pratiquaient les Juifs ; puis le divin Législateur proclame la loi de grâce. Et moi, je vous dis : "Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour